

Note aux membres de l'Assemblée Générale

25 février 2022

Validation du budget 2022

Point de la situation :

Le budget suivant est soumis à l'approbation l'Assemblée Générale.

2022	
Subsides	
BE – Coordination	50.000,00 €
RW- Subside SPG	98.815,00 €
Fondation Qi GREEN	29.000,00 €
Projet Coach	5.000,00 €
Projet Salsifi	10.000,00 €
Ixelles	7.500,00 €
Total subsides	192.815,00 €
Cotisations Membres	
Cotisations Mangeurs	19.000,00 €
Cotisations Producteurs	3.400,00 €
Total Entrées Membres	22.400,00 €
Autres	
Honoraires Formations	200,00 €
Total autres produits	200,00 €
TOTAL DES PRODUITS	215.415,00 €

CHARGES	
Rémunérations et charges sociales	
Rémunérations employés	157.000,00 €
ONSS	
Pécule de vacances	
Eco-chèques	700,00 €
Total Rémunérations	157.700,00 €
Frais de formations et assurances	
Frais de formation	1.000,00 €
Médecine du travail	400,00 €
Assurance accident du travail	920,00 €
Assurance administrateurs/incendie	385,00 €
Total frais administratifs	2.320,00 €
Frais Généraux	
Loyer et charges locatives	4.800,00 €
Location de salles	250,00 €
Honoraires comptables	2.500,00 €
Frais de gestion sociale	2.300,00 €
Informatique/ maintenance	700,00 €
Informatique hébergement site	
Frais de traduction	0,00 €
Frais de téléphonie	600,00 €
Achat de fournitures et petit matériel	500,00 €
Cotisations partenariats	500,00 €
Frais de gestion bancaire	40,00 €
Défraiement producteurs	3.500,00 €
Frais administratifs divers	3.000,00 €
Total frais généraux	18.690,00 €
Frais de déplacement	
Frais de déplacement	2.000,00 €
Total frais de déplacement	2.000,00 €
Frais de promotion et de publication	
Frais de promotion /communication	10.000,00 €
Organisaion d'événements	2.000,00 €
Participation à des événements	500,00 €
Charges exceptionnelles / imprévus	3.000,00 €
Total frais de promotion et de publ	12.500,00 €
Trésorerie	
Affectation à la trésorerie	13.000,00 €
Total autres	13.000,00 €
Investissement	
Amortissement et investissements	1.000,00 €
Total amortissement /investissement	1.000,00 €
Total des dépenses	205.210,00 €
Différence Recettes / Dépenses	10.205,00 €



Pour établir le budget, nous avons tenu compte des éléments suivants :

Recettes :

Les subsides

Nous avons repris le montant qui sera perçu pour chacun des 6 subsides sur lesquels le Réseau des GASAP peut déjà compter pour 2022 à savoir :

- Bruxelles Environnement pour la coordination des activités bruxelloises du Réseau. Tant avec les producteurs qu'avec les mangeurs
- La suite du développement du « Système Participatif de Garantie » et l'animation de la plateforme SPG (qui est un lieu rassemblant tous les acteurs ayant développé des systèmes de garantie alternatifs), c'est 1,2 ETP encore sur 2 ans.
- la fondation Qi Green pour consolider les activités de création de groupes à Bruxelles, soutenir les producteurs et explorer de nouvelles formes de ventes directes entre producteurs et mangeurs. C'est la seconde année d'un financement de 2 ans pour 2/5 ETP.
- Financement européen pour le projet Salsifi, projet de formation en plaidoyer dans le cadre de notre partenariat avec le réseau URGENCI (réseau européen des CSA) → financement de l'année 2/3.
- Financement européen pour le projet COACH : projet qui vise à faciliter la collaboration entre agriculteurs, consommateurs, initiatives communautaires et gouvernements locaux afin de mettre en place des chaînes agroalimentaires courtes qui rééquilibrent la position des agriculteurs et stimulent l'innovation sociale dans les systèmes alimentaires territoriaux → financement de l'année 2/3.
- Financement de la commune d'Ixelles pour organiser un marché des producteurs durant la semaine du bio, faire quelques conférences, dynamiser les GASAP Ixellois et consulter des producteurs dans le cadre de son conseil participatif en alimentation durable.

Les cotisations

Le montant des cotisations indiqué ici est basé sur le montant réellement perçu en 2021. Ce montant pourrait être plus élevé car en 2021, quelques groupes ont payé une cotisation de 12 € au lieu des 16 € (ceux qui ont payé avant l'AG).

L'objectif est d'arriver à minima à 29.000 € de cotisations annuelles (prods et groupes confondus) soit un mi-temps assuré pour financer le Réseau. Cette autonomisation financière était et reste l'objectif de la mise en place de la cotisation et il est important que tout le monde y contribue pour permettre au Réseau d'assurer ses missions dans un climat financier plus serein qu'aujourd'hui.



Honoraires formations

Il s'agit de montants perçus par le Réseau lorsqu'il se déplace pour présenter ses activités à des formations/conférences/débats. Il est réduit à minima en ces temps covidés.

Dépenses

Frais de rémunérations et charges sociales

Les montants indiqués pour ces types de frais ont été calqués sur les dépenses réelles en salaire encourues durant l'année 2021 et mis à jour en fonction du temps de travail de chacune des employées avec une inflation prévue de 5,8 % et un saut d'ancienneté.

Frais de Formations

Cette année, nous avons prévu un budget de 250 € par employée pour une formation encore à définir.

Assurances et frais généraux

Les montants mentionnés ici sont calqués sur les dépenses réelles encourues en 2021 et il est pris en compte un loyer mensuel de 400 € pour nos nouveaux bureaux.

Frais de déplacement

Ses frais couvrent essentiellement les frais de déplacement dans le cadre du projet SPG + des remboursements de frais domicile-travail.

Frais de promotion et de publication

Cette année, il est prévu des vidéos de présentation des fermes du réseau participant au projet SPG. Ces vidéos pourront être utilisées par les producteurs.

Affectation à la trésorerie

Ce montant permettra d'économiser en vue de pérenniser des contrats en 2023 (lorsque le subside SPG s'arrêtera).

Investissements

Il s'agit du remplacement d'un ordinateur et éventuellement d'un achat de vélo pour les déplacements dans Bruxelles.

Différence recettes/dépenses

Il existe cette année une différence importante à imputer au fait que nous demanderons un avenant décalé pour le subside SPG pour pouvoir continuer le projet 5 mois en plus en 2023. Si ce n'était pas possible, nous procéderions à un engagement en 2022 pour compléter le temps de travail au bénéfice du réseau.

Proposition de décision

L'assemblée générale valide le budget 2022.